

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. IV

MONTREAL, 11 MARS 1893.

No 10

HALTE-LA!

Voici encore de curieux arrangements qui se préparent.

Nous devons, paraît-il, avoir cet été de grandes fêtes à propos de l'inauguration de la Statue de Maisonneuve, du 250^e anniversaire de la fondation de Montréal et de l'achèvement du Monument National.

La Société St. Jean Baptiste a pris sous son égide les cérémonies qui auront lieu à cet effet, conjointement avec le comité que dirige avec si peu de succès Son Honneur le juge Pagnuelo.

Le programme des gaités et réjouissances est déjà composé et publié.

Pour ce qui est de la partie solide de ce programme, la partie utilitaire, il nous revient d'étranges rumeurs qui, si elles sont fondées, donneraient grandement raison à l'article que vient de publier le *National*.

Les comités se sont adressés à des orateurs français pour les prier d'honorer de leur présence nos agapes nationales et patriotiques.

On a invité d'abord M. de Mun, le grand orateur catholique.

Le choix était excellent, et nous n'y avons aucune objection.

M. de Mun est un magnifique orateur, un splendide type de gaulois et de cuirassier, qui a fait des questions sociales et économiques une étude approfondie, dont les enseignements peuvent nous être de la plus haute utilité.

Maintenant, on nous annonce que l'on a invité également le général de Charette.

Le choix nous plaît moins; nous n'avons guère besoin dans notre calme pays de trompettes guerrières. M. de Charette représente un passé, le Canada doit être le pays de l'avenir.

Enfin, puisqu'il le faut!

Toujours la légende.

Mais là où l'histoire se complique c'est lorsque les fameux organisateurs en question donnent de plus amples informations sur leurs plans.

L'un d'entre eux se transporte l'autre jour chez un de nos plus puissants orateurs canadiens, que nous ne croyons pas utile de désigner davantage maintenant, pour lui demander de participer à la solennité et d'adresser la parole aux invités au nom du Canada.

— Qui représentera la France? demande-t-il de suite.

— Des invités venus sur notre invitation spéciale.

— Quels sont leurs noms?

— Monsieur le Comte de Mun et le Général de Charette.

— Est-ce tout? Et des républicains, des représentants du gouvernement, vous n'en avez donc pas invités?

— *Eh non, vous n'y pensez pas, les évêques ne l'auraient pas permis.*

Enfin, nous y voilà donc! encore et toujours dans le même pétrin.

Voici une démonstration nationale canadienne, une manifestation patriotique.

Il va être fait de grands discours pleins d'enthousiasme, pleins d'émotion, des pleurs vont se verser, des mouchoirs vont se tremper d'amour pour la France.

Ce qu'il va s'en débiter de phrases émues, vous tous et moi le savons.

Nous les connaissons tous, ces tirades stéréotypées dont on berne depuis tant d'années les canadiens.

Et comment allons-nous prouver notre amour pour la France, notre tendresse pour nos frères de là-bas ?

En protestant contre le gouvernement qu'ils se sont librement donné, en acclamant et encourageant les perturbateurs qui cherchent à démolir l'ordre de choses établi, en faisant cause commune avec les ennemis de la République.

Est-ce là aimer la France ?

Ils rient bien dans leurs grosses moustaches, MM. de Mun et de Charette, lorsqu'ils nous verront les acclamer et en même temps crier "Vive la France," tandis qu'eux répondront en sourdine : "Vive le roy."

Ainsi donc, c'est un parti pris d'exclure la majorité de la France de nos sympathies nationales et de ne réserver nos ardeurs patriotiques que pour la minorité réactionnaire.

C'est là ce que l'on appelle aimer la France.

Il est bien entendu, et je veux être bien compris :

Personne ne peut avoir d'objection à la présence parmi nous d'hommes aussi distingués que MM. de Mun et de Charette ; nous eussions été très heureux de les entendre tous deux, surtout le premier.

Pour ma part je l'ai entendu il y a quinze ans, et c'est un des plus puissants tribuns qu'il m'ait été donné d'écouter.

Par exemple, je ne puis plus éprouver le même plaisir, et je me défends contre mes propres sympathies lorsqu'on m'annonce qu'il a été invité pour faire pièce à la République Française, à la plus grande joie de nos évêques.

C'est pourquoi nous crions halte-là.

A-t-on bientôt fini de faire de la Société St. Jean Baptiste une usine à manifestations royalistes, anti-républicaines, anti-françaises ?

La malencontreuse intervention de notre grande société nationale, dans la pétarade du comte de Paris et du petit duc d'Orléans, a déjà été une sottise pommée.

Nos bonshommes s'en sont aperçus lorsque

le principule qu'ils avaient proclamé *inter pocula* le futur roi de France a lâché la couronne et la gamelle pour aller courir la gueuse avec une gourgandine.

Eh bien, ils n'en ont pas encore assez.

Voilà qu'ils veulent encore fourrer la St. Jean Baptiste dans un autre guépier.

Nous ne laisserons pas faire.

La démonstration projetée sera sans caractère politique et anti-républicain, où elle ne sera pas.

Nous vous en prévenons charitablement.

Il y a dans la société déjà assez de membres qui sont fatigués des remue-ménages de ces turbulents ; qui sont froissés des insultes gratuites faites au gouvernement de la France et au régime qui règle ses destinées.

Il y a en un mot, une immense majorité des membres de la St. Jean Baptiste qui pensent, comme le Pape Léon XIII, que l'on doit respecter la République du moment où elle est le gouvernement établi.

Ceux-là, comme nous, ne demandent pas grand' chose, mais ils exigent que l'on fasse part égale pour tous.

Que l'on choisisse donc dans le parti républicain un orateur qui représente la France actuelle ; c'est une demande qu'on n'a pas le droit de repousser.

Il ne manque pas d'orateurs et d'économistes patriotes, qui aiment le Canada en dépit des mauvais tours qu'il joue à la France, et qui seraient enchantés de prendre part à notre fameuse célébration.

Que n'invite-t-on un Lavisse, un Jules Bourgeois, un Reclus, un Gréard, un Waldeck-Rousseau ou un Leroy Beaulieu ?

De cette façon notre fête patriotique ne prendrait pas le caractère vulgaire de propagande politique.

Est-ce d'ailleurs bien reconnaître l'acte du gouvernement de la République Française, qui vient enfin de conclure avec nous le traité de commerce franco-canadien après lequel nous soupérons depuis si longtemps, que de glorifier en échange ceux qui tentent de le renverser ?

Que doit-on penser de nous là-bas ?

Que les anglais ont donc raison de rire de nous lorsque nous nous vantons devant eux

d'être restés français ! Ils voient bien, allez, que tous les actes de ceux qui nous dirigent ont pour objet de nous écarter le plus possible de la France !

Voyons, messieurs de la St. Jean Baptiste, réfléchissez, il en est temps encore.

Songez à la monumentale grossièreté que vous allez commettre, si vous écarterez aussi systématiquement la France officielle et républicaine des fêtes qui se préparent.

Les fêtes symboliseront deux régimes :

La fondation de Maisonneuve, *le roy* ;

L'achèvement du Monument National, *la démocratie*.

Nous ne vous demandons pas de choisir entre ces deux grandes idées, nous vous demandons de les unir.

Malheur à ceux qui séparent ces deux éléments, malheur à ceux qui les mettent en antagonisme !

On a déjà vu lequel était le plus fort.

DUROC.

L'INSTRUCTION

Le père Menier, le fondateur de l'immense chocolat de Menier, soit dit sans réclame, le seul qui ne blanchisse pas en vieillissant, était devenu sur ses vieux jours un économiste excessivement distingué. Il a laissé avec une énorme fortune un bagage scientifique d'une grande valeur.

Il avait coutume, dans chacun de ses discours, qu'il faisait très fréquents et très longs, de dire : "Il y a deux choses pour lesquelles la République ne fait pas d'économies ; l'instruction et l'armée."

Il doit en être de même dans toutes les sociétés bien constituées et progressives ; et puisqu'ici, nous sommes heureusement dispensés des douloureuses charges qu'entraîne le maintien d'une armée, n'est-il pas de notre devoir de reporter vers l'instruction publique la plus grosse part des dépenses que nous sommes capables de faire ?

Ce journal a déjà exprimé dans un article précédent la nécessité inévitable de perfectionner notre système d'éducation, de le réformer, de le créer à nouveau,

Toujours résonneront à nos oreilles ces douloureuses paroles énoncées en plein parlement par le ministre dont dépend l'organisation de l'instruction publique ; " *Il y a au Canada des municipalités où pas un homme ne sait lire ou écrire, et l'on est bien obligé de prendre des commissaires d'écoles qui ne sachent ni lire ni écrire.*"

Cette déclaration, qui a fait le tour de la presse et, maintenant, presque le tour du monde entier, devrait pourtant secouer jusqu'à la racine des cheveux les inébranlables dignitaires du Conseil de l'Instruction Publique.

Il n'est pourtant pas possible de leur dire plus ouvertement, plus franchement, qu'ils ont failli à leur tâche, qu'ils ont trahi les aspirations les plus nobles du pays, qu'ils ne sont bons à rien en matière d'éducation.

La déclaration a été assez explicite. Maintenant, va-t-on prendre quelque mesure ?

Le moment n'est-il pas venu d'admettre d'abord la nécessité d'imposer l'obtention de diplômes aux professeurs ecclésiastiques ?

C'est bien vite dit, de s'écrier comme M. Pelletier, que les Ecoles Normales n'ont pas produit les résultats que l'on attendait d'eux ; que les élèves, une fois leurs études terminées s'en vont aux Etats-Unis.

Eh oui ; mais pourquoi ?

Parceque toutes les bonnes places sont prises par de petits abbés qui sont professeurs par la grâce de Dieu.

Tous les rebuts de collège, les fruits secs des cours de classe deviennent d'emblée des professeurs de marque, encombrant nos collèges classiques, se pavant aux distributions de prix, eux qui n'ont jamais pu de leur temps décrocher le plus humble accessit.

Mais les pauvres garçons qui se sentaient quelques dispositions pour l'enseignement, après avoir vainement frappé à toutes les portes, s'être heurtés à toutes les humiliations et à tous les refus, se voient obligés de s'expatrier.

Comment se fait-il donc que les protestants, les suisses, réussissent à entretenir, à faire vivre deux collèges français purement laïques, le Collège Sabrevoix et un autre à la Côte St. Antoine, et que les catholiques n'aient pas à

Montréal un seul bon collège laïque où nous pourrions au moins donner de l'emploi aux bons élèves de nos écoles normales ?

L'éducation avec les prix qui se payent dans notre cité doit pourtant être chose profitable et rémunérative.

Ainsi, l'on a vu comme nous l'avons démontré que les Jésuites avaient avoir fait \$60,000 de bénéfice net en une année.

Il ne doit pourtant pas être difficile de faire, comme instruction, aussi bien qu'eux.

Comme argent, c'est différent, ils ont un talent spécial.

Mais pour en arriver là il faudra encore marteler dur dans l'idée de notre population : on lui a tant inculqué de préjugés et d'idées fausses !

Quand donc en viendrons-nous à bout ?

On l'a tant habituée à se payer de mots que pour elle *laïque* veut dire *sans Dieu*.

Prenons, je ne dirai pas des habitants, pas même des commissaires d'écoles, mais prenons autour de nous douze braves et honnêtes citoyens, des épiciers, des cordonniers, même des propriétaires de journaux, et demandons leur ce que veut dire *laïque*.

Quelques-uns auront la sagesse d'avouer leur ignorance en se taisant, mais soyez sûrs qu'il se trouvera au moins un ou deux imbéciles pour dire que *laïque* signifie *protestant*.

Comment pourrons-nous jamais dompter ces cerveaux recalcitrants ?

La grande école de l'enseignement laïque, de l'enseignement obligatoire, est celle de tous les penseurs de notre époque.

L'appeler l'école de l'éducation sans Dieu est un blasphème.

Écoutez donc plutôt ce que disait le maître Victor Hugo, en 1834, dans *Claude Guenx* :

“ Quand la France saura lire, ne laissez pas sans direction cette intelligence que vous aurez développée ; ce serait un autre désordre. L'ignorance vaut mieux encore que la mauvaise science. Non. Souvenez-vous qu'il y a un livre plus philosophique que le compère Mathieu, plus populaire que le *Constitutionnel*, plus éternel que la Charte de 1830 : c'est l'Écriture Sainte. Et ici, un mot d'explication. Quoi

que vous fassiez, le sort de la grande foule, de la multitude, de la majorité sera toujours relativement pauvre, malheureux et triste. A elle le dur travail, les fardeaux à pousser, les fardeaux à traîner, les fardeaux à porter.

“ Examinez cette balance : toutes les jouissances dans le plateau du riche, toutes les misères dans le plateau du pauvre. Les deux parts ne sont-elles pas inégales ? La balance ne doit-elle pas nécessairement pencher, et l'État avec elle ? Et, maintenant dans le lot du pauvre, dans le plateau des misères, jetez la certitude d'un avenir céleste, jetez l'aspiration au bonheur éternel, jetez le paradis, contrepoids magnifique ! Vous rétablissez l'équilibre. La part du pauvre est aussi riche que la part du riche. C'est ce que savait Jésus qui en savait plus long que Voltaire.”

Voilà qui à une autre envergure, un autre souffle que les boniments du père Lacasse.

Nous nous en tiendrons là aujourd'hui.

Plus tard nous traiterons encore cette immense question de l'éducation et de l'enseignement.

Nous avons voulu simplement attirer aujourd'hui l'attention de nos amis sur la nécessité de créer des écoles ou des collèges laïques dans lesquels les élèves de nos Ecoles Normales puissent trouver à s'employer.

La suppression des Ecoles Normales que l'on semble prêcher en certains lieux serait une ruine de plus pour notre pays.

N'allez pas la commettre.

En matière d'instruction publique, ajoutez toujours, ne retranchez jamais.

MAGISTER.

LA MENDICITE

L'hiver est bien dur, et le nombre des malheureux que le chômage forcé a réduit à la misère est très considérable.

Combien de souffrances cachées, de douleurs muettes, de désespoirs inconsolés, de privations inconnues, de drames poignants, d'angoisses indicibles ont échappé à l'attention des heureux du siècle !

La charité publique et privée a beau faire, elle semble impuissante à soulager toutes les

infortunes, et un nombre toujours trop considérable de pauvres honteux échappent à son action bienfaisante.

À côté de cette classe intéressante d'aristocrates indigents qui se torturent pour masquer leur pauvreté, et qui réussissent à dissimuler leur détresse aux yeux de ceux qui pourraient les secourir, nous avons la classe nombreuse et peu productive des mendiants de toutes les catégories, y comprise celle des musiciens ambulants.

Ces derniers appartiennent au commerce :

Comme mise de fonds ils ont leurs orgues de barbarie et autres instruments de torture également barbares.

Ils livrent leur marchandise sans consulter le client.

Il est vrai que celui-ci est libre de payer ou de ne pas payer, mais il n'est pas libre de refuser la livraison de la denrée qu'on lui verse dans les oreilles à jet continu.

Comme mendiants, ceux qui font métier de moudre des airs variés mais faux, pour écorcher le tympan de leurs concitoyens, exercent une industrie indigène, la seule peut-être que la protection ait développée en ce pays.

Les énumérateurs du gouvernement fédéral ont probablement reçu ordre de les classer parmi les manufacturiers, histoire de gonfler la fameuse liste ; mais si ces *artistes* sont appelés à payer la taxe directe imposée par le gouvernement provincial aux contribuables trop protégés par le ministère fédéral, ce ne sera pas à titre d'industriels mais en qualité de marchands de son.

Une autre taxe directe, assez considérable, leur avait pourtant été imposée par la municipalité, qui les a forcés à prendre un permis de chasse au picailon, avec accompagnement de serinette, moyennant une redevance de \$100.

Cela a eu pour effet de diminuer considérablement leur nombre dans notre ville ; mais il en reste encore : les tracasseries de nos édiles ne suffisent pas à contrebalancer l'encouragement donné à cette industrie par la politique *nationale*, qui ne laisse guère aux pauvres diables d'autre alternative que l'émigration ou la mendicité plus ou moins déguisée.

J'ai été témoin, il y a quelque temps, d'une scène navrante. Plusieurs de mes lecteurs ont dû voir comme moi, s'ils ne l'ont pas entendu, un malheureux, ou une malheureuse, qui fait appel à la charité du passant en tournant la manivelle d'une organette dont la fausseté et l'enrouement sont rachetés en partie par un troisième défaut, lequel consiste en une aphonie presque complète. Cet être indescriptible continuait son éternel concert en plein vent.

Un amas informe de haillons sordides, recouvrant les membres grêles du pauvre souffreteux, était affalé sur la neige durcie ; un bras amaigri mettait en mouvement la mécanique, d'où s'échappaient quelques sons disparates, entrecoupés de longs silences dénotant plutôt les brèches faites au cylindre de l'instrument que le génie musical de l'auteur du morceau voué au massacre.

Était-ce un homme, une femme ou un Auvergnat dont la main gercée interprétait si mal l'œuvre méconnaissable de quelque grand maître ? C'est ce qu'il eut été difficile de préciser, à en juger par le morceau de guenilles que je n'ose pas décorer du nom de costume, et qui enveloppait cette forme indécise.

Il faisait un froid de loup. Les passants trottaient emmitouffés dans leurs fourrures. Ceux qui avaient les mains libres et qui n'auraient pas hésité à se déranger pour atteindre leur porte-monnaie étaient probablement sans argent.

La pauvre malheureuse — décidément c'est une femme — accélérât en vain le mouvement afin de précipiter la sortie des sons les plus criards de son répertoire, mais les brèches étaient larges et nombreuses, les quelques cris grinçants qui s'échappaient de la boîte n'avaient pas de suite, pas plus au point de vue musical qu'au point de vue pécuniaire.

La froide bise mugissait. Elle couvrait la voix de la serinette, et la récolte des sous était tout à fait nulle.

Avec une résignation qui dénotait chez elle l'habitude de l'insuccès, avec un stoïcisme qui faisait peine à voir, avec un courage qui eut dû couvrir de confusion ceux qui n'osaient pas se démailloter pour lui faire l'aumône, elle conti-

nuait à moudre, sans se lasser ni de sa propre musique ni de la froide indifférence de la foule, encore plus glacée, encore plus impassible que l'aquilon furieux dont la voix rauque étouffait la plaintive mélodie qu'une mécanique détraquée arrachait à la voix cassée de son orgue discordant.

Et je me disais : Voici une pauvre malheureuse qui ne me paraît pas avoir choisi par goût le métier qu'elle fait actuellement.

La nécessité la plus impérieuse ou l'avarice la plus crapuleuse peuvent seules pousser une femme, infirme, souffrante, à venir étaler publiquement sa misère par un froid pareil. Dans un cas comme dans l'autre nous avons affaire à un être digne de pitié.

Un mari malade, des enfants à nourrir, expliqueraient en l'anoblissant cette persistance à tendre la main par cette température sibérienne. S'il en est ainsi, donner à cette peu réjouissante personification du dévouement obscur est un devoir auquel il est impossible de se soustraire.

Si c'est l'avarice qui est au fond de cet héroïsme apparent, nous sommes en présence d'un cas spécial de névrose qu'il faudrait traiter ailleurs qu'en pleine rue ; mais, quoi qu'il en soit, nous avons affaire à un être humain, à un être souffrant, à un être digne de pitié, doublement malheureux si les misères morales viennent s'ajouter à ses misères physiques, et il faut bien que la charité du simple particulier supplée à l'absence d'institutions chargées de prendre soin de ce déshérité.

Dans les deux cas donner est un devoir dont je dois m'acquitter.

Et je laissai tomber mon humble obole dans l'escarcelle de la musicienne.

Maintenant que j'ai fait ma part, me dis-je, en m'éloignant d'un pas que le froid rendait très agile, j'ai conquis le droit de maigrir un peu contre la société telle qu'on nous l'a faite.

Je me parle de cela à moi-même lorsque je n'ai pas d'autres victimes sous la main et que je puis m'adresser autre chose que des reproches.

Vous voyez d'ici comme ce doit être amusant.

Quand j'ennuie les autres, ils jouissent de la faculté de s'enfuir, et ils en abusent parfois. Je

n'ai pas le même avantage, quand je m'adresse la parole ; il faut que je m'écoute jusqu'au bout, et je vous assure que ça manque de gaieté. Jugez-en :

Je me disais donc qu'il faut que notre société soit bien mal organisée pour que d'aussi tristes spectacles soient si fréquemment offerts au public, en dépit du grand nombre d'institutions charitables qui sont censées pourvoir au soulagement de tous les maux qui affligent l'humanité.

La mendicité devrait être interdite. L'Etat ou la Commune devrait commencer par prendre soin de tous les indigents. La taxe imposée aux contribuables pour ce service si utile, — j'allais dire si indispensable, — serait pour eux une charge beaucoup moins lourde que celle qui est représentée par ces aumônes prétendues volontaires que la misère parfois, l'intrigue bien souvent, arrachent à chacun.

Il y aurait alors contrôle. On saurait à qui l'on donne. Le citoyen ayant la preuve officielle qu'il a fourni sa part quand il le pouvait pourrait sans fausse honte, advenant des revers qui le plongeraient à son tour dans la détresse, réclamer comme un droit les secours qui lui seraient dûs par la société.

Des asiles pour les infirmes, des hôpitaux pour les malades, nous en avons à profusion. Eux aussi devraient être soumis plus directement au contrôle de l'Etat, qui verrait à ce qu'on ne les réserve pas pour des clients importés de l'étranger, tandis que les nôtres seraient obligés de mendier dans nos rues.

Si leur nombre était insuffisant, il faudrait les multiplier, mais empêcher qu'on les transformât en entreprises commerciales pour attirer ici les souffreteux du monde entier.

Des secours à domicile seraient distribués sous la surveillance d'un bureau spécial. On donnerait du pain à ceux qui en auraient réellement besoin, on collerait au clou tous ceux qui se permettraient de mendier, soit pour eux-mêmes, soit pour d'autres.

Les pauvres des autres localités seraient renvoyés chez eux, et la mendicité, considérée comme un délit, serait absolument prohibée.

Il deviendrait impossible d'exploiter la générosité des bonnes âmes, et l'on se débarrasserait

d'une foule de sans-cœur, tourbe grouillante qui n'hésite pas plus à voler qu'à mendier, et qui dépense dans d'immondes orgies l'argent destiné aux pauvres honnêtes.

Le projet de réforme que je viens d'esquisser n'est pas un vain rêve. Ce système fonctionne à merveille chez nos voisins où la mendicité n'est pas tolérée.

Il est en vigueur dans les provinces anglaises de la Confédération, et je pourrais citer, même dans la province de Québec, des municipalités qui l'ont mis en vigueur depuis des années et qui s'en trouvent à merveille.

A Montréal aussi le principe est admis. La mendicité est prohibée en vertu des règlements municipaux.

De temps à autre, les journaux nous racontent qu'un pauvre diable a été condamné pour avoir mendié. Le *Vagrants' Act* lui fait un crime de ne pas avoir de moyens de subsistance, mais néglige d'y pourvoir autrement qu'en le mettant en prison.

C'est un mode de secours aussi contraire à la morale qu'à la charité. Il coûte certainement aussi cher que nous coûterait un bon service d'assistance publique. Il ne dispense pas les gens de faire l'aumône, et, en ce qui concerne les indigents, il n'obvie pas à la nécessité pour eux de mendier.

On pince de temps à autre quelques mendiants mal notés, mais on ferme les yeux sur ce qui se passe journellement au vu et au su de tout le monde.

En faisant payer une licence aux joueurs d'orgues de barbarie, ne leur a-t-on pas accordé un brevet de mendicité? Spéculer sur une pareille plaie, ce n'est pas très digne de la part d'une grande ville.

Il y a des bonnes âmes qui se croient obligées de faire l'aumône pour se sauver. Serait-ce par respect pour cet antique préjugé que l'on tient à conserver parmi nous la respectable institution symbolisée par la poche et le traîneau?

PHILANTHROPE.

En réponse à notre invitation de la semaine dernière, un grand nombre de nos abonnés nous ont envoyé les noms de leurs amis auxquels nous avons adressé des numéros-échantillons du CANADA-REVUE. Nous les en remercions cordialement et les prions de continuer.

SOCIALISME DEFINITIONS

Le Socialisme, c'est la curée du gigot social: les prolétaires l'ont empoigné par le manche, les autres par le bon bout. Forcément les premiers montent pendant que les autres descendent; gare au jour de la rencontre.

* * *

Que chaque homme riche épouse une fille pauvre et chaque femme riche un garçon sans argent.

* * *

Le Socialisme, c'est la *faim* du monde.

* * *

Le Socialisme qui devrait être l'agitation de la question sociale n'est que l'agitation de la société.

* * *

Le Socialisme, c'est l'opportunisme du communisme.

* * *

Devise des économistes: laissez faire, laissez passer.
Devise des socialistes: Laissez-nous faire et laissez-vous faire.

* * *

Le Socialisme, c'est l'argent des autres.

* * *

Le Socialisme, c'est l'égoïsme d'en bas cherchant à étouffer l'égoïsme d'en haut.

* * *

Le Socialisme, c'est pour l'espèce humaine la recherche de la clef du Paradis perdu.

* * *

Le Socialisme, c'est le droit qu'ont les malheureux de ne pas crever de faim dans un pays où tant de gens crèvent d'indigestion.

* * *

Le Socialisme moderne, c'est la révolution de l'estomac qui suit, depuis un siècle, la révolution de l'intelligence.

* * *

Le Socialisme est au XIXe siècle ce que "la nature" fut au XVIIe siècle; le mot que tout le monde a dans la bouche et que personne ne comprend.

* * *

Le Socialisme, pour les souverains, c'est un dérivatif; pour les philosophes, c'est un problème insoluble; pour les malheureux, une religion, un idéal pour les politiciens, c'est une ligne de conduite.

* * *

Le Socialisme est le résultat de deux opérations

bien distinctes : donner d'un côté ce que l'on ne possède pas ; le prendre d'un autre côté.

* * *

Le Socialisme est la manifestation de l'impuissance où l'on se trouve de s'asseoir au festin de la richesse par le seul effort individuel et de l'espoir d'y parvenir par des efforts réunis.

* * *

Le Socialisme est pour la société capitaliste le quart-d'heure de Rabelais.

* * *

Le Socialisme est pour le politicien \$1000 par année et une carte de circulation sur les chemins de fer.

* * *

Le Socialisme est une secte politique dont le but est l'amélioration du sort des basses classes de la société par le moyen, sinon de la vie commune, du moins des intérêts en commun

* * *

L'un mange, l'autre regarde : de cela éclate le bouleversement.

* * *

Le socialiste est un chimiste politique qui emploie la sucr du peuple dans la préparation de la pâte électrale.

* * *

Le Socialisme est un parti dont les chefs sont les charlatans de la science sociale.

* * *

Le Socialisme est une erreur d'après laquelle, l'homme étant fait pour la société (tandis qu'il est seulement fait pour vivre en société), l'État serait le principe et la règle des droits de l'individu. Frappé surtout des abus de l'égoïsme dans la propriété privée, depuis que l'idée chrétienne a cessé de les corriger, et de la situation précaire faite aux travailleurs, depuis la disparition des institutions qui lui assuraient une part dans les biens de la fortune, il tend à abolir la propriété privée, pour lui substituer la propriété collective, et, en attendant, attribue à l'État des droits plus ou moins exagérés dans la fortune des particuliers.

Il n'y a donc pas de socialisme chrétien. Ces deux mots hurlent d'être accouplés, à moins qu'on n'entende par là une répartition plus équitable des biens de la fortune ou le développement d'associations de toute nature pour détruire l'individualisme.

* * *

Le Socialisme est un ensemble d'aspirations et de théories qui tendent à établir entre tous les hommes

par divers moyens de contrainte légale la plus grande égalité possible de richesse ou de misère.

* * *

Le Socialisme a pour but de mettre la forme sociale en harmonie avec les nouveaux phénomènes économiques, par la mise en commun des divers moyens de production et des divers moyens de jouissance.

H. B.

LE PRETRE ET LES ELECTIONS

Un des amis du journal nous communique une très intéressante circulaire épiscopale adressée au clergé de la Province en 1877, relativement au rôle qu'il doit tenir en temps d'élection.

On verra que cette circulaire ayant été lancée du temps de l'administration libérale, le clergé est prévenu de s'abstenir.

Si nous en croyons ce que nous voyons, il n'en est pas de même sous l'autre régime.

Dans tous les cas, cette circulaire, qui n'a pas été rappelée, est bonne à lire et à conserver.

Circulaire des évêques de la province ecclésiastique de Québec au clergé de la dite province.

11 OCTOBRE 1877.

MESSIEURS,

Ayant été consultés sur la conduite que le clergé doit tenir par rapport à la politique en général et aux élections en particulier, nous croyons opportun de vous adresser la présente circulaire.

En lisant attentivement les divers documents relatifs à cette importante et délicate question, on voit facilement que les décrets et les circulaires ne lui tracent qu'une seule et même voie, savoir, une sage réserve et une grande prudence.

Omnia mihi licent sed non omnia expeant, dit St-Paul (1 Cor. VI. 12). Le prêtre ne s'appartient plus à lui-même mais à l'Église et aux âmes qui lui sont confiées, et même dans l'exercice des devoirs les plus certains, il est souvent arrêté par la crainte de nuire aux grands intérêts dont il est le dépositaire. C'est pourquoi notre Ve Concile résume ses devoirs en ce peu de mots : — *Dicta sua ponderet, scripta discutat, actus suos ita componat, ut non vituperetur ministerium nostrum, perfectus appareat homo Dei ad omne opus bonum instructus.* (Décret XV. S. 29.)

La Circulaire du 4 juin 1854, donnée par les pères du même Concile, appliquant ce principe général à la matière qui nous occupe, s'exprime ainsi : — "Le Clergé doit, dans sa vie publique et privée, demeurer neutre dans les questions qui ne touchent en rien aux principes religieux ;" et de peur qu'on ne voulut en conclure qu'il est autorisé à se prononcer de lui-même, dans les questions qui touchent aux principes religieux, notre circulaire commune du 22 septembre 1875 déclare expressément que cette matière, comme toutes celles d'une importance majeure, est réservée au jugement des évêques. "Dans notre pastorale, disions-nous, nous

« insistons fortement sur les droits du clergé comme citoyen, parce que ses ennemis veulent les lui dénier pour lui fermer la bouche en tout temps ; mais l'exercice de ces droits, comme de beaucoup d'autres, se trouve nécessairement restreint par les règles que vous imposez vos supérieurs ecclésiastiques, à qui seuls il appartient de juger jusqu'à quel point il est opportun d'en user. Le décret du quatrième concile de Québec est bien clair et bien formel sur ce sujet. Notre pastorale expose également en quel cas le prêtre peut et doit élever la voix, non seulement comme citoyen mais comme ministre de la religion. Nous croyons utile de vous faire remarquer que, même dans ces circonstances, vous devez, avant tout, prendre l'avis et l'ordre de votre évêque, car ces questions sont toujours de la plus grande importance, et elles tombent, à fortiori, sous la restriction imposée par notre IV^e concile. »

Dans une lettre du 4 août 1874, le St. Siège recommande aux évêques de cette province de veiller à ce que les prescriptions si sages et si prudentes que nos conciles provinciaux ont données au sujet des élections soient fidèlement suivies.

Or, quelles sont ces prescriptions ?

En analysant le IX^e décret du IV^e concile et le XVIII^e du cinquième, nous trouvons que le clergé doit se borner à instruire le peuple de ses obligations en temps d'élection, lesquelles sont les suivantes : 1. De voter lorsque des raisons suffisantes l'exigent. 2. De voter suivant sa conscience et sous le regard de Dieu, en donnant son suffrage au candidat qu'il juge prudemment, vraiment probe et capable de remplir son mandat, qui est de veiller au bien de la religion et de l'État, et de le procurer fidèlement. 3. De ne pas vendre son suffrage. 4. D'éviter l'intempérance la calomnie, le parjure. « *Hæc fideliter doceant populum, suum pastores, tanquam fideles ministri Christi; in his insistant; insistantque in omni charitate et patientiâ; nec ultra procedant in circumstantiis consuetis. Et si quæ particularis aut extraordinariae occurrant circumstantiæ maxime curant ne quidquam, moliantur in consulto episcopo.* » (Décret IX. conc. prov. Québec IV.)

Le cinquième concile renouvelant ce décret ordonna aux pasteurs de l'expliquer prudemment, clairement, après mûre préparation et pendant que les esprits sont calmes. 1. *Prudence et mûre préparation* ; ces deux qualités sont inséparables. Si c'est une obligation grave pour un pasteur de préparer avec soin les instructions qu'il est tenu, par la loi divine et la loi ecclésiastique, de donner à son peuple, cette obligation devient plus grave encore lorsqu'il s'agit de mettre une digue à des désordres nombreux et divers, dont les conséquences sont si déplorable pour l'Église et pour la société entière. Vous savez qu'en temps d'élection les passions politiques excitent les hommes à la défiance ; il ne faut donc pas, sans une extrême nécessité, exposer le clergé aux haines et aux vengeances des partis politiques. En chaire surtout, vous devez peser vos paroles, afin de n'offenser personne, tout en posant les vrais principes qui doivent guider un électeur chrétien et consciencieux. 2. *Breveté*, parce que, dit le St. Esprit, *in multiloquio non deest peccatum* (Prov. IX. 19). Les esprits excités et préjugés trouveront facilement, dans la multitude des paroles, matière à des interprétations malignes. 3. *Clarté*, ce sera le fruit d'une bonne préparation et la compagne inséparable de la prudence.

Quand vous aurez ainsi expliqué à votre peuple les principes qui doivent le guider dans son choix, laissez à la conscience de chacun le soin d'en faire l'application aux personnes et aux partis. Et quand un pénitent vous dira qu'il a voté en toute conscience et sous le regard de Dieu, ne révoquez pas en doute sa bonne foi, et mettez en pratique cet axiome bien connu, « *Credendum est penitanti tam pro se quam contra se dicenti* ».

Dans ces moments d'excitation, le prêtre, plus que personne, doit se défer de l'émotion du moment ; il ne doit pas facilement ajouter foi aux nouvelles qui circulent sur le compte des candidats ou des partis, même quand elles sont reproduites par les journaux, en un clin d'œil elles font leur chemin et causent souvent des dommages fort graves. Vous savez que la justice et la charité obligent toujours à réparer un dommage auquel on a contribué positivement, en répandant ou accréditant une calomnie ou une médisance.

Dans la lecture des journaux, suivez cette parole de l'apôtre St-Jean (1 Jean IV. 1) « *Charissimi, nolite omni spiritui credere sed probate spiritus si ex Deo sunt:— Quoniam multi pseudo prophetæ exierunt in mundum,* » et cet autre de St. Paul (1 Thess. V. 21). « *Omnia autem probate quod bonum est tenete.* »

Le décret du quatrième concile, vous défend implicitement d'enseigner, en chaire ou ailleurs, qu'il y a péché à voter pour tel candidat ou pour tel parti politique, à plus forte raison vous est-il défendu d'annoncer que vous refuseriez les sacrements pour cette cause.

Du haut de la chaire, vous ne donnerez jamais votre opinion personnelle.

N'assistez à aucune assemblée politique ou ne faites aucun discours sur ces matières, sans la permission de votre Ordinaire.

Si vous avez droit de voter, vous pouvez en user, mais que ce soit avec prudence et sans ostentation. Il convient que vous choisissiez le moment le plus favorable, que vous n'attendiez pas au dernier instant où l'excitation est toujours plus vive, que vous ne restiez pas auprès du lieu où se fait l'élection.

A ceux qui viendront vous consulter *privément*, répondez avec prudence, avec calme et sans entrer dans des discussions compromettantes pour votre caractère, car vous savez que les paroles les plus innocentes et les plus vraies sont exposées, dans ces temps là, à être mal comprises, mal interprétées, mal rapportées. Et même si vous voyez que l'excitation des esprits est extraordinaire, la prudence vous engagera à répondre simplement que ce que vous avez dit en chaire doit suffire pour les guider.

Une fois les élections terminées, vous exhorterez vos paroissiens à oublier tout ce qui aurait pu se dire ou se faire d'offensant, durant ces temps de trouble et d'excitation ; vous exhorterez : 2 les vainqueurs à la modération et à la charité ; vous inviterez les vaincus à concourir avec bonne volonté dans tout ce qui peut contribuer au bien public de la paroisse ou du comté, sans conserver de rancune contre personne ; ce sera un grand bonheur pour notre pays si l'on peut y comprendre que la concorde, dans la vérité et la justice, est un bien inestimable et une source intarissable de bonheur et de prospérité.

Ne craignons pas que l'influence salutaire du clergé se trouve amoindrie par cette conduite, au contraire, elle ne fera que grandir de jour en jour, en proportion de cette sage et prudente réserve ; dans le prêtre, le peuple verra, non le partisan, mais le pasteur et le père de tous ; il ne contractera pas dans ces luttes la dangereuse habitude de contredire le pasteur, habitude qui pourrait passer insensiblement à l'incrédulité sur les dogmes et les enseignements les plus clairs et les plus certains de la religion. Quand le candidat patronné ostensiblement par le curé vient à triompher, une partie de la paroisse garde rancune au curé ; si ce candidat perd son élection, ses adversaires se vantent d'avoir triomphé du curé. Dans tous les cas, le pasteur se trouve à perdre de cette considération dont son ministère a besoin pour être fructueux.

Nous entendons souvent des membres du clergé se plaindre de ce que la politique se mêle aux affaires de la fabrique, de la municipalité et des écoles, et jusque dans la nomination des employés de l'église. Le meilleur et l'u-

nique moyen d'y apporter remède sera de donner l'exemple de cette sage réserve qui vous est recommandée par la discipline constante et universelle de cette province. Au premier mot qui indiquera cette tendance, de mêler la politique à toutes les affaires, exhortez doucement vos paroissiens à laisser de côté ces considérations étrangères et toujours funestes au bien de la paroisse.

Si vous êtes attaqué dans les journaux, et si vous croyez nécessaire de vous défendre, consultez votre évêque, et ne publiez rien sans son consentement exprès ; déliez-vous surtout de l'émotion du moment.

Comme la corruption électorale donne lieu à plusieurs questions théologiques, nous étendons à toute cette province certaines règles pratiques, déjà en force dans quelques diocèses, et que vous trouverez ci-après, sous forme d'appendice.

Nous vous conjurons au nom de Notre-Seigneur, de vous montrer fidèles observateurs de ces prescriptions de nos conciles que le St. Siège a qualifiées de *sages* et *prudentes*, afin que nous ne soyions pas obligés d'user d'autorité pour les faire observer, et que nous n'ayons pas la douleur d'avoir à sévir contre ceux qui s'en écarteraient.

Nous vous bénissons ainsi que les fidèles confiés à vos soins.

- † F. A., Arch. de Québec.
- † L. F., Ev. des Trois-Rivières.
- † J., Ev. de Rimouski.
- † EDOUARD-CHS., Ev. de Montréal.
- † ANTOINE, Ev. de Sherbrooke.
- † I. THOMAS, Ev. d'Ottawa.
- † L. Z., Ev. de St. Hyacinthe.

LA LOUISIANE SON HISTOIRE — SES GLOIRES

La presse quotidienne s'occupe beaucoup de la Louisiane.

Une polémique engagée entre journalistes à propos d'annexion a mis sur le tapis l'historique de ce petit peuple français, de cette belle race créole au milieu de laquelle j'ai passé de si joyeuses années.

Où, les Louisianais protestent de leur désir de conserver leur langue, leurs mœurs, leur histoire.

C'est leur droit, un droit qui leur est cher autant qu'à nous, Canadiens-français.

Elle est bien touchante et bien noble l'épopée de cette population latine.

Il me souvient qu'il y a quelques douze ans j'assis à une séance de l'Athénée Louisianais, la bien modeste Académie française de là-bas, et j'entendais l'historien national de la Louisiane, l'honorable Chs. Gayarré s'écrier en présence du vieux général Beau regard qui vient de mourir :

« Mesdames et Messieurs, dans cette jeune génération qui croit autour de nous, cherchons partout le mérite avec des yeux avides ; cherchons et encourageons les poètes, les historiens, les savants qui seront membres futures de cet Athénée. Et pourquoi n'aurions-nous pas nos poètes, nos littérateurs et nos artistes ? Est-ce que nous ne sommes pas de bonne race, de cette race latine à qui le genre humain doit ses plus grands chefs-d'œuvre et ses héroïques actions ? Est-ce qu'elle n'a pas été, cette race latine, le

Prométhée qui a ravi le feu du ciel ? Est-ce que nous ne descendons pas des Grecs et des Romains ? Est-ce que nous ne sommes plus les fils de la France, de l'Italie et de l'Espagne, de ces peuples d'élite, de ces grandes nationalités que l'on peut justement appeler patriciennes par excellence entre tous les autres peuples de la terre, par l'antiquité de leur gloire, et dont la marche historique au travers de tant de siècles n'a jamais cessé d'être un long sillon lumineux que l'esprit humain ne pourrait troubler jamais sans s'égarer en dehors de cette civilisation dont nous leur sommes redevables ? Est-ce que dans ce nouveau monde où nos tentes exploratrices ont été transportées, est-ce que dans cette Louisiane qui est notre mère par la naissance ou par l'adoption, nous ne trouvons pas aussi des traces de cette grandeur que la race latine a laissée partout où elle a passé ? Est-ce que nous ne sommes pas entourés d'une nature grandiose qui nous impose l'obligation d'être en rapport avec elle par notre taille intellectuelle ? Est-ce que parmi les Etats de notre confédération il en est un seul dont l'histoire renferme autant de variété, de poésie et même de grands enseignements philosophiques et politiques, que notre noble Louisiane ? Quel vaste champ pour le poète, pour l'artiste, pour le penseur, pour le moraliste, pour l'historien et pour l'homme d'État ! C'est avec une plume d'aigle ou de cygne, qu'il faudrait écrire sur un pareil sujet. »

Et alors il retraçait en termes vigoureux et émus, cette magnifique légende douce et tendre dont les grandes lignes sont encore présentes à ma mémoire, et que j'ai, depuis bien longtemps envie de donner aux lecteurs du CANADA-REVUE, comme une bonne leçon d'histoire qui est aussi le plus beau roman qu'on puisse rêver.

Cette Louisiane, qui s'étendait jadis depuis les bouches du Mississippi jusqu'aux frontières du Canada, doit avoir frappé d'un enthousiaste étonnement les premiers explorateurs européens qui l'ont parcourue. Un fleuve qui, plus tard, fut appelé une mer intérieure ! D'autres fleuves géants se versant dans son sein ! Des forêts de taille colossale qui semblaient fraîchement sorties des mains du Créateur ! Des paysages sublimes ! Une nature revêtue, dans toutes ses formes, d'une sauvage majesté ! De profonds mystères géologiques à éclaircir ! Des peuplades d'hommes rouges et cuivrés, parlant des langues diverses, et offrant de curieux problèmes à résoudre ! Des monuments sans traditions et sans légendes, mais attestant cependant le passage de races inconnues qui avaient atteint un haut degré de civilisation ! Génies de la poésie et de la peinture, n'y a-t-il pas dans ce spectacle nouveau sur la surface et dans les entrailles de ce monde, dont la jeunesse présumée est peut-être plus vieille que la caducité de l'ancien, des sujets d'inspiration qui soient dignes des Œdipes de la civilisation ; un sphinx à mille têtes et à mille énigmes est devant eux.

L'épopée débute par des fanfares guerrières. Voyons briller ces casques et ces épées nues. Admirez ce tourbillon d'hommes et de coursiers de fer qui

relient au soleil. C'est la chevalerie qui arrive sur les bords du Meschacébec, et qui vient saluer la Louisiane, sans nom encore, il est vrai, et endormie au fond de ses forêts vierges. Salut à Hernando de Soto, l'un des conquérants du Pérou! Salut à l'une des meilleures lances de l'Espagne, à l'ami et compagnon de Pizarre, à l'héroïque chevalier dont la noble figure nous apparaît sous la lumière de Castille qui s'arrête étonné devant la majesté du fleuve diluvien que les indiens ont nommé le "Père des eaux." Ils étaient débarqués plus de mille, en l'an de grâce 1539, à la Baie du Saint-Esprit dans la Floride, ces preux sans peur sinon sans reproche, le glaive d'une main et la croix de l'autre, — le glaive pour conquérir de l'or et de la gloire, la croix pour soumettre des âmes au Christ. Trois ans de combats sans cesse renaissants! Une lutte acharnée avec de farouches ennemis, avec la famine, la maladie, et toutes les rigueurs du ciel et de la terre! Des difficultés de passage impossibles à comprendre et à décrire, et cependant surmontées — et la trouée héroïque avait été faite depuis la mer jusque près de l'emplacement où, croit on, la ville de Memphis est maintenant bâtie. Mort de de Soto à l'embouchure de la Rivière-Rouge — marche de ses compagnons au travers du Texas jusqu'aux montagnes mexicaines — leur retour au Mississippi après des fatigues inouïes — construction de navires — fuite et lutte continuelle des trois cents qui restaient contre une multitude de canots indiens qui les poursuivent en descendant le fleuve jusqu'au Golfe! On reste confondu devant des faits qui dépassent toutes les inventions de la fable. N'est-ce pas une odyssée fantastique? Passons outre; mais en passant, constatons que pour la Louisiane, le premier souvenir de son enfance est un souvenir de chevalerie. Ce ne fut, il est vrai, qu'une apparition qui la traversa comme un météore, mais ce flamboyant phénomène semble l'avoir marquée au front d'un signe ineffaçable qui lui impose l'obligation d'être chevaleresque à tout jamais et digne de celui qui, dans son cercueil de chêne, repose sous les flots du fleuve majestueux auquel cet héroïque dépôt fut confié.

Depuis lors, pendant cent trente-quatre ans, rien n'appelle notre attention. Mais voilà que le 7 juillet 1673, une barque, qui n'est pas celle d'un indien, flotte sur le Mississippi. C'est celle du père Marquette, prêtre récollet, et du marchand Joliet. Ils étaient partis de Québec pour aller à la recherche du merveilleux fleuve dont ils avaient entendu parler, sans s'inquiéter le moins du monde des dangers infinis auxquels ils s'exposaient dans une pareille entreprise. Ils descendirent jusqu'à la rivière des Arkansas, où ayant appris des indigènes que le Mississippi se

déchargeait dans le Golfe du Mexique, ils s'en retournèrent porter la nouvelle à Québec, où l'on sonna les cloches et chanta un Te Deum en témoignage de réjouissance et de gratitude. Ils moururent peu de temps après, ces hommes simples et modestes, sans s'être imaginé qu'ils s'étaient immortalisés, et que dans eux l'église et le commerce s'étaient donné la main pour exécuter quelque chose de vraiment grand. C'est un épisode, cependant, qui ne fut pas sans conséquence mémorable pour la Louisiane. Car, en 1682, la route ayant été ainsi trouvée par les deux intrépides explorateurs dont j'ai parlé, Robert Cavelier de Lasalle prenait possession solennelle de ces immenses contrées au nom de "très puissant, très invincible et victorieux prince, Louis le Grand, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, et quatorzième de nom." Quelles que soient les préférences politiques, ne craignons pas d'en froisser aucune en disant ici: Chapeau bas devant cette colonne au blason fleurdelisé qui s'élève fièrement sur les bords du vieux fleuve! Salut aux armes de la France sous quelque forme qu'elles se présentent! Salut à sa fille qui vient de naître et qui désormais portera le doux nom de Louisiane.

Maintenant il fallait la coloniser et assurer à la France sa nouvelle conquête. C'est une famille héroïque qui s'en charge — onze frères dignes les uns des autres, dont le nom paternel est Lemoyne, et dont les principaux sont Iberville, Sauvolle, Bienville, Chateaugué, Sérigny, tous du Canada, cette sœur de la Louisiane. La domination française dans cette colonie nouvelle, depuis 1699 jusqu'à 1766, est remplie d'incidents romanesques et en même temps d'utiles leçons de gouvernement et d'administration. Dans cette lutte incessante entre la civilisation et la barbarie, entre le travail européen et une nature inculte, sauvage, et rebelle aux premiers efforts faits pour la dompter, il y a des péripéties plus émouvantes les unes que les autres et des tableaux variés qui sont presque tous d'une attrayante originalité. Nous nous trouvons face à face avec Crozat, le grand marchand à la façon des Médicis, face à face avec la puissante Compagnie des Indes, à laquelle la Louisiane est inféodée avec de nombreux privilèges, à condition de prêter, comme un ancien baron, foi et hommage au roi Louis Quinze, et de présenter une couronne d'or de trente marcs à chacun de ses successeurs. Nous nous laissons éblouir comme toute la France par ce prodigieux magicien de la finance, ce John Law, qui persuada aux têtes les plus sages qu'il avait trouvé sur les bords du Mississippi l'Eldorado si longtemps rêvé, dont les trésors devaient payer toutes les dettes de la France, et mettre des

millions dans la poche de quiconque en voudrait.

Quelle guerre que celle de Natchez qui finit par l'extermination de ces adorateurs du soleil, dont la civilisation était si supérieure à celle de toutes les autres nations indiennes! Quelle foule de brillants gentilshommes ne passons-nous pas en revue depuis d'Artaguettes jusqu'à DeBlanc de St. Denis, qui, au travers d'aventures sans nombre, s'en va, en vrai chevalier errant, deux fois par terre, de Mobile à la ville de Mexico, où il capte la faveur du vice-roi, duc de Linarez, qui en vain cherche à l'attacher au service de l'Espagne. Il refuse, pour rester toujours français, mais il accepte le cœur et la main de la fille d'un hidalgo, auquel il a rendu, en courant, un service signalé, et il revient à la Louisiane faire souche de bonne famille. Pouvons-nous ne pas admirer la magnifique défense de l'île Dauphine contre les Espagnols? Pouvons-nous ne pas pleurer sur les amours coupables du chevalier des Gricux et de Manon Lescaut, Madeleine repentante qu'une lettre de cachet envoie mourir à la Louisiane? N'y a-t-il pas un roman tout fait dans ce que l'on raconte des aventures du chevalier d'Aubant et de la princesse Charlotte de Brunswick, femme du stupide héritier présomptif de Pierre LeGrand, qui, délivrée de son brutal époux par une mort qu'elle simula, grâce au breuvage habilement préparé qu'elle avait bu sans effroi, retrouve son amant sur les bords de ce cours d'eau qui est familier aux louisianais sous le nom de Bayou St. Jean?

Si nous suivons l'expédition de Bienville, remontant la rivière Tombecké pour aller châtier les Chickassas, et subissant une sanglante défaite devant le fort d'Ackia défendu par les indiens commandés par des Anglais, nous sentons notre cœur palpiter de douloureuse admiration en voyant tomber les uns après les autres, sans reculer d'un pas, ces brillants officiers français qui presque tous furent mis hors de combat. Sous l'administration fastueuse du Marquis de Vaudreuil, qui avait eu assez de crédit à la cour pour obtenir plus d'argent et de troupes qu'aucun autre gouverneur, et qui s'était entouré d'un nombreux cortège de gentilshommes, il y a de pittoresques contrastes à observer — une imitation des mœurs, de l'élégance, des coutumes de Versailles dans des cabanes de bois dépourvues de toute peinture et de tout autre embellissement — le langage de Racine et le patois du nègre — le chevalier aux talons rouges, à la collerette et aux manchettes de dentelles, fumant le calumet avec le chef indien à la chaussure de peau de daim et au manteau de buffle. Dans un cadre tout rustique, au milieu d'une nature

primitive et sauvage, on retrouvait les séductions d'une société que l'on était étonné de rencontrer sous d'humbles toits sans meubles dorés et tentures de soie — d'une société tellement française, que, littéralement et historiquement parlant, on s'y donnait quelquefois des coups d'épée pour se désennuyer et pour entretenir l'amitié.

Mais, épuisée en quelque sorte par les grandeurs du siècle de Louis XIV, et comme fatiguée du poids de tant de gloires si longtemps porté, la France s'affaisse sous Louis XV. Elle s'endort sous le Sardana-pale qui la gouverne, je dirais avec une quenouille de femme, si tant de femmes n'avaient pas régné plus noblement que des hommes. Elle perd toutes ses possessions sur le continent de l'Amérique du Nord. Le Canada lui échappe, et elle prie l'Espagne, sa cousine, de se charger de la Louisiane qui est devenue pour elle un trop lourd fardeau. Après beaucoup d'hésitation, l'Espagne accepte le cadeau royal, en faisant entendre que c'est par bonté d'âme, seulement pour obliger une alliée et une parente, et non parce que l'objet offert était pour elle d'aucune valeur. Ce fut un grand émoi et une bien vive douleur en Louisiane, quand on apprit ce petit arrangement de famille, à ses dépens. On pleura de rage de cesser d'être Français.

Il faut avouer cependant que l'Espagne traita la Louisiane avec un certain degré de considération. Elle lui fit le compliment de lui envoyer un savant célèbre, Don Antonio de Ulloa, accompagné d'officiers distingués, pour prendre possession de sa nouvelle acquisition. Ce savant, membre de toutes les académies de l'Europe, homme de race, de plume et d'épée, car il avait le grade de lieutenant-général dans la marine royale, est un personnage original à étudier. Evidemment il était très mécontent de l'espèce d'exil que l'on semblait lui avoir imposé, on ne sait pourquoi. Il se sentait de taille à figurer sur un tout autre théâtre, de sorte qu'il traita sans façon, et même avec humeur, les petites gens qu'il était venu régenter, et du haut du piédestal où la renommée l'avait placé, il toisa avec mépris leur obscurité et leur ignorance. On osa cependant lui résister et même crier contre ce qu'il faisait. On pourrait presque s'imaginer l'entendre parler ainsi: "Ah! vous faites du tapage et vous ne m'appréciez pas! Eh bien! pygmées que vous êtes, je vais vous faire voir le cas que je fais de vous." Là-dessus, il leur tourne le dos et va se percher sur une espèce de fort qui existait alors à l'une des embouchures du fleuve. Il y reste sept mois, sans bouger une seule fois de cet horrible séjour! Il y passe tout un hiver! Il y sem-

blait ancré, l'illustre marin, entre le ciel et la mer, seul avec la science pour compagne! Et la science lui suffit, et la solitude n'existe pas pour lui! Pouvait-il s'ennuyer en effet, quand de jour et de nuit il avait la ressource d'étudier la nature amphibie qui l'entourait de toute part, et d'interroger sur leurs secrets les astres flamboyants au-dessus de sa tête! Mais non, la science n'était pas là toute seule avec lui. Il y avait là aussi l'amour — l'amour passionné — l'amour espagnol, l'amour de feu, l'amour dramatique, romanesque comme au vieux temps de la chevalerie. Car voilà qu'un jour on apprit qu'il avait attendu là, avec une patience de fer, et presque avec un donquichottisme d'incroyable courtoisie et dévouement, la fiancée qui lui venait du Pérou. C'était la jeune et belle marquise d'Abrado qu'il avait connue dans la patrie des Incas, et qui arriva enfin après une silongue attente. Le mariage fut célébré à l'arrivée par le chapelain d'Ulloa, et ce gouverneur aux nerfs un peu trop irritables, mais probablement plus disposé maintenant à être aimable pour les Louisianais, retourna en triomphe à la Nouvelle-Orléans avec sa brillante conquête.

Malheureusement, la marquise était accompagnée de jeunes filles d'honneur péruviennes, au teint jaune. "Ce sont des mulâtresses," s'écrièrent les dames Louisianaises qui déjà n'étaient pas très bien disposées. "Nous n'irons pas chez la Gouvernante, à moins qu'elle ne chasse cette canaille-là." Le mot fut répété à la fière marquise, dont le rire moqueur et le dédain vertement exprimé ne firent qu'augmenter l'irritation de la population. Les femmes s'indignent, les hommes conspirent pour secouer le joug étranger; on fait appel à Aubry, le gouverneur français qui va céder sa place; et l'on veut qu'il la refuse à ses intrus hautains. Ils se sont mal adressés; car Aubry les dénonce comme mutins et les menace de les faire rentrer dans l'ordre. Néanmoins l'action marche; c'est le fougueux Lafrénière, né orateur, qui tonne dans le conseil colonial; c'est Noyan, neveu de Bienville, qui met la main sur la garde de son épée; c'est Villeré qui soulève les milices des bords du fleuve; c'est Mme Pradel, maîtresse du commissaire français Foucault, qui, nouvelle Marion Delorme, réunit la nuit les conspirateurs dans ses jardins d'orangers; c'est ce misérable Foucault, escroc de bas étage, qui trahit tout le monde, et ses compatriotes et les Espagnols; c'est Marquis, suisse de nation et chef des insurgés, qui propose l'établissement d'une république, avec un exécutif sous le titre de Protecteur. Ce nouveau Cromwell à courte échelle devait être assisté d'un conseil de quarante membres élus par le peuple, soit à vie, ou soit pour

un certain nombre d'années. Afin de se créer des ressources financières on aurait une banque modelée sur celle de Venise ou d'Amsterdam. Puis, on se mettrait sous la protection de l'Angleterre. Voilà le plan. Déjà tout est mouvement et émotion croissante. On entend gronder l'émeute qui approche. Enfin la révolution éclate et Ulloa est chassé, à sa grande satisfaction peut-être, et trois officiers espagnols sont retenus en otage. Ce fut la Louisiane qui la première leva l'étendard de la liberté et de l'indépendance sur le continent américain. Car cela se passait en 1768. N'y a-t-il pas là un roman historique pour un Alfred de Vigny, ou un drame pour un Victor Hugo?

Mais le triomphe ne fut pas long. Arrive le comte O'Reilly avec des forces écrasantes. Assistons maintenant à l'arrestation de Lafrénière et de ses héroïques complices — arrestation qui fut une exacte imitation de celle des comtes d'Egmont et de Horn, à la façon du duc d'Albe. Assistons à leur procès et partageons-en toutes les émotions. Enfin l'arrêt est prononcé: que l'on pendre ces traîtres! Mais le bourreau est un nègre, et l'on recule devant l'indignation qui serait produite si on l'employait pour pendre les premiers citoyens du pays. On cherche partout un bourreau blanc, et on n'en trouve pas, malgré l'offre d'une grosse récompense. Alors on modifie le décret: qu'on fusille ces rebelles puisqu'on ne peut les pendre! Aussitôt les femmes — ces anges de la terre, qui, partout et dans tous les temps, sont toujours debout et actives quand il s'agit de venir au secours du malheur, se jettent aux pieds d'O'Reilly et demandent la grâce des condamnés. Il répond: "Il est pénible pour moi de vous refuser. Mes instructions sont précises: les coupables doivent mourir. Le roi le veut, et quand le roi veut, tout Espagnol obéit." Entendez-vous ce roulement de tambour? Entendez-vous cette fusillade? Tout est fini. Mais non, tout n'est pas fini. Je vais vous citer un fait héroïque, digne de figurer dans une page de Plutarque. Les chefs des rebelles sont morts. O'Reilly fait venir un nègre, cuisinier renommé, qui était l'esclave de Noyan, l'une des victimes: "Tu appartiens maintenant au roi d'Espagne," lui dit-il. "En attendant que tu sois vendu, je te prends à mon service." — "Gardez-vous en bien," lui répond le nègre. "Vous avez tué mon maître; je vous empoisonnerais." Il faut dire à la louange d'O'Reilly, qu'il le renvoya sans le punir de sa magnifique audace.

Ce sang versé fut le seul acte de sévérité de l'Espagne pendant une domination d'un peu plus de trente-quatre ans. Cette domination fut toute paternelle et se fit chérir des Louisianais, qui oublient fa-

cilement le mal qu'on leur a fait quand on redevient digne de leur affection. Dans leurs cœurs l'oubli de l'injure est toujours près de la réparation offerte et acceptée. On le vit bien, quand, en 1779, leur presque imberbe gouverneur de vingt-et-un ans, Don Bernardo de Galvez, fit un appel à leur courage et à leur dévouement. Ils s'enrôlèrent en foule sous ses drapeaux, et dans une rapide campagne, Galvez enleva aux Anglais la Mobile, Pensacola, Manchac, Bâton-Rouge et Natchez.

Il y aurait des choses charmantes à écrire sur ce mélange de mœurs espagnoles et françaises qui se fondirent à cette époque dans un curieux tout ensemble. Presque tous ces hautains officiers espagnols, qui d'abord étaient arrivés l'épée haute et pour punir, finirent par mettre bas les armes devant la créole et s'allièrent aux familles d'origine française. Les gouverneurs Unzaga et Miro ne cherchèrent pas ailleurs une épouse, et Galvez fit vice-reine une Louisianaise. Aussi, quand la vieille bannière de Castille s'abaissa pour faire place au nouveau drapeau tricolore de la France, si les Louisianais volèrent avec transport au devant de la mère qui leur revenait, ils eurent des larmes pour regretter le départ de celle qui leur en avait tenu lieu pendant si longtemps.

Cette apparition de la France en 1803 ne dura que quelques jours. Ce ne fut qu'un éclair, mais un éclair qui doit illuminer à tout jamais une des pages les plus mémorables, et je dirai même, des plus heureuses de cette histoire. Car ce fut alors que la France céda la Louisiane à la grande République américaine, à condition que son ancienne colonie, dont elle se détachait forcément et avec regret, serait admise dans la confédération des États-Unis, avec le moins de délai possible, et sur le même pied d'égalité que les treize États primitifs. Ce fut donc la France qui assura par traité à la Louisiane son indépendance, et les États-Unis n'eurent qu'à remplir la fonction purement ministérielle de lui mettre sur le front le diadème de la souveraineté.

Quelle sublime histoire trop peu connue parmi nous !

Quels frémissements elle nous fait parcourir dans les veines !

Je me rappelle qu'après ce magnifique exposé, je me tenais à quatre pour ne pas y aller de ma petite larme lorsque M. Gayarré fit cette magnifique péroraison.

"Je ferai à peine allusion à une époque d'un souvenir trop douloureux pour que je puisse en parler, et pour que vous puissiez m'écouter sans une trop pénible émotion. Je laisserai donc à un futur historien le soin de rendre justice au rôle joué de la population louisianaise dans une lutte

gigantesque qui ne sera que trop mémorable. Je me permettrai seulement de dire, et nul ne le niera, je crois, qu'après de nombreux hauts faits, la Louisiane est tombée avec un grandeur dont nous pouvons nous honorer. Heureusement, il y a quelquefois plus de gloire dans la défaite que dans le triomphe, et il y a une certaine façon de porter les haillons de la misère qui éclipsent la pourpre dorée de la prospérité. C'est dans l'adversité que le vrai sublime se montre de préférence. Vous en avez donné des preuves, Mesdames, qui ne seront jamais oubliées ; et par l'exemple de votre résignation et de votre incomparable fortitude, vous nous avez forcés, nous autres hommes, de nous armer d'un front serein sur lequel un regard ennemi ne peut surprendre la trace des tortures du cœur. Vous nous avez appris à vivre, sans murmure, du pain amer acheté avec cet obole incertaine que nous accorde de jour en jour cette providence cachée que l'on est convenu d'appeler le hasard. Grâce vous soient rendues pour le courage que nous avons, et qui ne nous manquera que lorsque vous nous ferez faute, vous et Dieu !"

En dépit des doléances de M. Tujague, un peuple qui a encore dans son sein des génies et des talents de cette force-là n'est pas écrasé par la suprématie anglo saxonne.

C'est lui qui triomphe.

MARC SAUVALLE.

LES ARTISTES CÉLÈBRES

Les éminents éditeurs de la Revue *l'Art* qui est sans rivale, et de la précieuse collection des *Artistes Célèbres*, M.M. L. Allison & Co., propriétaires de la *Librairie de l'Art* de Paris, viennent d'éditer deux nouvelles monographies du plus haut intérêt et qui, l'une et l'autre font partie de la seconde de leurs publications périodiques, cette brillante collection des *Artistes Célèbres*, modèle accompli d'érudition, exempt de tout pédantisme et les enseignements sérieux pour les écoliers, les artistes et les amateurs et pour quiconque tient à s'instruire, modèle également de goût impeccable. M. Ch. Gabillot s'est chargé de nous raconter les *Ilust.*, c'est-à-dire toute une famille de peintres, d'aquarellistes, de dessinateurs exquis, et M. Henry Havard, pour qui, les arts industriels n'ont point de secrets et qui est, de l'avis de tous, le membre le plus autorisé du Conseil Supérieur des Beaux-Arts, en France, a fait revivre *Les Bouille*, cette dynastie d'industriels artistes de premier ordre. Ces deux admirables études font le plus grand honneur à la plume d'autorité de ces deux s'avants historiens de l'art et aux éditeurs qui les ont brillamment enrichies à profusion, d'un choix de superbes illustrations qui commentent à souhait le texte et en doublent encore la valeur.

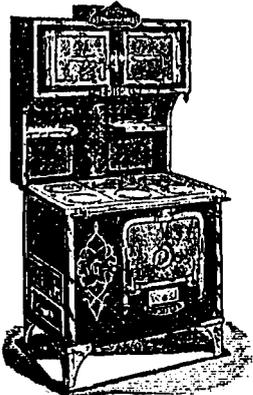
Un de nos amis français, journaliste distingué, nous adresse les lignes suivantes :

CHER MONSIEUR,

Ceux qui mettent un pays qui nous est si cher dans l'état que vous me décrivez sont de grands coupables, et de non moins grands aveugles qui paieront un jour chèrement leur criminelle conduite, car hélas ! la violence engendre toujours la violence, et je n'en connais point de plus épouvantable que celle qui opprime les consciences. Je vous plains profondément d'avoir à subir un état de choses dont nous étions à mille lieues de nous douter.

MANUFACTURE DE COFFRES FORTS DE LA PUISSANCE

MEDAILLE D'ARGENT.



Contenance 1576.

Et Poêles de Cuisine en Acier et Fer Battu

C. CHAPLEAU, Prop.

414 RUE ST. LAURENT

Atelier : Coin des rues Ontario & St. Charles Borromée

MONTREAL.



COGNAC Vve MASSON & CIE.,

Ce Cognac, qui vient d'obtenir la Médaille d'or à l'Exposition Internationale d'Hygiène de Vienne, se recommande d'une façon toute particulière pour sa saveur, sa pureté et ses qualités fortifiantes pour les malades. En vente chez tous les principaux épiciers et dans les meilleurs hôtels.

Agence Generale pour le Canada,

516 RUE ST. PAUL, MONTREAL

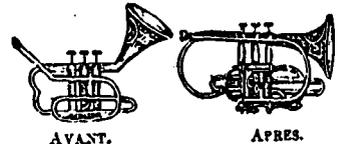
1 an, 19-22

L'AMERIQUE FRANÇAISE,
JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ,
NAPOLEON THOMPSON, - Propriétaire-Editeur.
BUREAUX : 33-43, GOLD STREET, N.Y., U.S.

ABONNEMENTS (Canada).

Un an, franc de port..... \$3.00
Six mois, " "..... 2.00

JAYLEEN D'AVANCE.
Le seul journal illustré français d'Amérique.



GEORGE VIOLETTI

Fabricant et importateur **D'Instruments de Musique**
Harpes à vendre et réparations de toutes sortes.
635 rue Notre-Dame, MONTREAL.

TOUSSEZ-VOUS?

Depuis un Jour!

Une Semaine!

Un Mois!

Une Année!

Des Années!

PRENEZ LE

Sirop de Térébenthine

DU

DR. LAVIOLETTE.

Le Plus Sûr.

Le Plus Efficace.

Le Plus Agréable au Gût.

NE CONTIENT

Ni Opium, ni Morphine, ni Chloroforme

EN VENTE PARTOUT.

25 et 50 cents le Flacon.

DEMANDEZ-LE.

SEUL PROPRIÉTAIRE: J. G. LAVIOLETTE, M.D.,
217 Rue des Commissaires, Montreal.

MORTON, PHILLIPS & CO.,

PAPETIERS,

Imprimeurs et Fabricants de Livres Blancs,

1755 & 1757 rue Notre Dame, Montreal

AGENTS POUR LA

MACHINE A ECRIRE

"CALIGRAPH"

Cette Machine est la plus rapide, produit le plus de copies, et est munie de tous les accents nécessaires.